

Accusé de réception en préfecture
044-214401903-20091218-de-091218-16-DE
Date de signature : -
Date de réception : 21/12/2009

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2009

OBJET : RUE DU LIEUTENANT MARTY – ECHANGE DE PARCELLES AVEC MONSIEUR HAFFREINGUE

Madame Agnès REVOL, Conseillère Municipale déléguée aux Personnes Agées et au quartier du Douet, expose :

Monsieur Thierry HAFFREINGUE demeurant 3 rue de la Saintonge à SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE, a obtenu un permis de construire 4 logements, sur la parcelle cadastrée section DL N°276.

La limite de sa propriété avec celle de la Ville (cadastrée section DL numéro 265) n'est pas rectiligne ; c'est pourquoi Monsieur HAFFREINGUE sollicite un échange avec la Ville selon les modalités suivantes :

- Monsieur HAFFREINGUE céderait la parcelle cadastrée section DL N°276 pour partie d'une superficie de 3 m² (à parfaire selon le document d'arpentage)
- La Ville céderait à Monsieur HAFFREINGUE, la parcelle cadastrée section DL N°265 pour partie d'une superficie de 1 m² (à parfaire selon le document d'arpentage).

Cet échange aurait lieu sans soulte de part ni d'autre.

Les frais d'acte et de document d'arpentage seraient à la charge de l'acquéreur ; il a été convenu que Monsieur HAFFREINGUE réaliserait à ses frais une clôture sur sa propriété et qu'il prendrait également en charge les frais de dépose des plaques ciment placées sur la propriété communale.

Je demande votre accord pour :

- procéder à l'échange
- Autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte authentique à intervenir.

**Le Conseil Municipal, après délibéré à l'unanimité
accepte les propositions énoncées ci-dessus**

Exécutoire le

Pour copie certifiée conforme
Fait à Saint-Sébastien-sur-Loire
Le 21 décembre 2009

LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

signé

Philippe RIOUX

signé

Philippe RIOUX